

N

★

Élément de patrimoine bâti

★

Élément de patrimoine naturel

Prescriptions ponctuelles

Prescriptions surfaciques

Périmètre de protection

Font de plan cadastral

Bâti dur

Bâti léger

Limite parcellaire

Limite communale

COMMUNE DE MENTON

Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

15c

INVENTAIRE

DES ELEMENTS REMARQUABLES

(Article L.151-19 CU)

- Zoom Garavan -

Echelle : 1 / 2 500e

Délégation du Conseil Municipal :	22 février 2013
Arrêté le :	27 mars 2017
Enquête publique :	2 octobre au 3 novembre 2017
Approuvé le :	5 mars 2018

Modifications :	Mises à jour :
Modification n°1 :	

ES-PACE

ES-PACE - 5 rue de la Préfecture - 06 300 NICE - tél 04 93 84 26 16 - fax 04 93 84 83 01